

Charleville Mézières,
Le 4 février 2020



Objet : Création de la prestation de service jeunes (Ps Jeunes) – Dossier de candidature

Mesdames, Messieurs,

La Cog signée entre l'État et la Cnaf pour la période 2018 à 2022 porte l'ambition de poursuivre une politique dynamique en faveur de l'accès des jeunes à l'autonomie, déclinée dans une fiche de la Cog « Soutenir les jeunes âgés de 12 à 25 ans dans leurs parcours d'accès à l'autonomie ». L'un des objectifs majeurs est d'encourager les initiatives des adolescents et de renforcer leur accompagnement éducatif, y compris par les outils numériques.

L'accompagnement des spécificités liées à l'adolescence constitue un enjeu majeur des actions soutenues par la branche Famille, tant sur le champ de la jeunesse que sur celui du soutien à la parentalité.

Afin de soutenir les jeunes âgés de 12 à 25 ans dans leurs parcours d'accès à l'autonomie, la branche Famille crée au 1er janvier 2020 la Prestation de service « Jeunes ».

La Ps Jeunes poursuit l'objectif de faire évoluer l'offre d'accueil et d'accompagnement proposée aux adolescents, via le financement de postes d'animateurs qualifiés au sein d'équipements et services agissant au quotidien auprès d'eux. La Ps Jeunes vise à soutenir de nouveaux projets et à faire évoluer l'offre existante.

Vous trouverez joint à ce courrier : le dossier de candidature de la Caf des Ardennes ainsi que le cahier des charges, le référentiel, et la circulaire nationale.

Si vous souhaitez répondre à l'appel à candidature, merci de prendre contact avec la Chargée de conseil et développement de votre territoire, dont vous trouverez les coordonnées en cliquant ici : [équipe partenaires](#).

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Guillaume MOREL', written over a white background.

Guillaume MOREL

